



Remboursement train europe assistance

Par **londongirl**, le **05/03/2014** à **21:06**

bonjour. j'ai pris un billet de train prem's pour mon ami et moi-même avec une assurance europe assistance car nous n'étions pas certains de partir à la date choisie, mon ami ayant subi une intervention chirurgicale, son arrêt de travail allant jusqu'à la veille du départ. au final, il a été prolongé et nous n'avons donc pas pu partir. j'ai monté mon dossier en suivant la procédure demandée, j'ai rendu mes billets sncf, rempli les formulaires, et je viens d'apprendre qu'europe assistance ne pouvait pas me rembourser car la pathologie était antérieure à la prise des billets selon le médecin conseil qui, soit dit en passant, n'a pas vu mon ami...je souhaiterais donc savoir s'il y a une possibilité de se retourner contre l'assurance, car je ne comprends pas le motif du refus. Merci d'avance.